



**Commission Ouest-Africaine sur les Drogues**

**[www.wacommissionondrugs.org/fr](http://www.wacommissionondrugs.org/fr)**

**Le Trafic de drogue**

**et son impact sur la gouvernance**

**en Afrique de l'Ouest**

**Document de référence de la WACD n° 3<sup>1</sup>**

***Adebayo O. Olukoshi***



---

<sup>1</sup> Ce document s'inscrit dans une série de documents de référence préparés pour la Commission ouest-africaine sur l'impact du trafic de drogue sur la gouvernance, la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest (WACD). Le responsable de cette série est Camino Kavanagh, Senior Fellow, NYU Center on International Cooperation.

Ce document de référence a été préparé pour la Commission ouest-africaine sur l'impact du trafic de drogue sur la gouvernance, la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest (WACD). Elle a été présentée lors de la première réunion de la WACD qui s'est tenue le 31 janvier 2013 à Accra au Ghana.

Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement les vues de la WACD.

---

Dr. Adebayo Olukoshi est le Directeur de l'Institut Africain de Développement Economique et de Planification (IDEP) créé par les Nations Unies et situé à Dakar au Sénégal.

# Le trafic de drogues et son impact sur la gouvernance en Afrique de l'Ouest

## 1 Introduction

Ces dernières années, l'Afrique de l'Ouest a été sous le feu des projecteurs en raison de son importance accrue comme lieu de transit et de destination du trafic de drogue international. Des preuves nombreuses et variées attestent du rôle croissant de la sous-région dans la stratégie et les opérations des cartels de trafiquants de drogue. Elles forment un corpus d'une grande densité composé de faits directs et identifiables émanant tant de sources officielles que de sources non officielles ainsi que d'informations plus indirectes (indiquant ou révélant des anecdotes évocatrices et prêtant à conjectures).<sup>2</sup> Alors qu'on estimait en 2008 le volume de cocaïne transitant à travers l'Afrique de l'Ouest à près de 50 tonnes par an pour une valeur de 2 milliards de dollars E-U, en 2013, cette valeur est estimée à 1.25 milliard de dollars E-U.<sup>3</sup> L'Afrique de l'Ouest n'était initialement qu'un centre de redistribution et une étape dans l'acheminement des drogues vers leurs consommateurs situés notamment en Europe et en Amérique du Nord. Cependant, les cartels de drogue internationaux provenant pour une bonne part mais non exclusivement d'Amérique latine ont progressivement transformé la sous-région en un théâtre d'opération à part entière.<sup>4</sup> On dispose en effet de preuves d'une production croissante de certaines drogues en Afrique de l'Ouest—il s'agit notamment des stimulants apparentés aux amphétamines.<sup>5</sup> Alors que les trafiquants de drogue d'Afrique de l'Ouest n'étaient au début que des intermédiaires de peu d'importance dans les circuits de distribution internationaux, au fil des années, leur statut et leur part de marché ont augmenté dans les activités de (re)distribution de la drogue. Ainsi, les « mules » des années 1980 et 1990 ont été éclipsées par l'envoi de volumes plus importants à partir de 2004.<sup>6</sup>

Pour les réseaux de trafic de drogue internationaux, la proximité relative de l'Europe et de l'Amérique faisait de la situation de l'Afrique de l'Ouest un atout justifiant leur décision stratégique de faire de la région un lieu de transit vers lequel ils orientèrent une partie de leurs activités.<sup>7</sup> Cependant, leur décision fut également informée et facilitée par les nombreux déficits de gouvernance que connaît la région à divers niveaux. Ces défaillances la rendent vulnérable à la pénétration de cartels puissants, richement pourvus et fermement organisés dont les ressources financières excèdent le produit intérieur brut de plusieurs pays ouest africains.<sup>8</sup> Il convient de lire cette vulnérabilité au regard des tensions, fractures et fragilités de l'économie politique et du tissu social de la sous-région dont certaines résultent du passé alors que d'autres sont le fruit de notre temps. Le sentiment d'exclusion des populations, leur mécontentement et les carences des gouvernements constituent d'ordinaire un terrain propice au déploiement d'activités nuisant à l'ordre public. La présence de réseaux de narcotrafiquants a tiré parti de cet état de fait. Elle a surtout contribué à l'empirer par l'impact néfaste qu'elle a eu à court, moyen et long terme sur les affaires publiques et le bien public de la sous-région. Les défaillances mentionnées plus haut livrent le tableau d'une sous-région sérieusement affectée par des défis de gouvernance

---

<sup>2</sup> Amado Phillips de Andres (2008a, 2008b), ONUDC (2008), Abdullahi Shehu (2009), Marina Reyskens (2012), Fondation Kofi Annan (2012); *West Africa Insight* (2012), ONUDC (2013).

<sup>3</sup> ONUDC (2008), ONUDC (2013).

<sup>4</sup> Global Post (2011a, 2011b), ONUDC (2013).

<sup>5</sup> OMS (2010), ONUDC (2012a, 2012b), Rose Skelton (2013), ONUDC (2013). Avant que ne débute la production locale de produits apparentés aux amphétamines, la principale drogue produite en Afrique de l'Ouest était le cannabis, plus communément appelé chanvre indien.

<sup>6</sup> Abdullahi Shehu (2009), Stephen Ellis (2009), Peter McGuire (2010), ONUDC (2012a, 2012b), Rose Skelton (2013), Alex Holmgren (2013), ONUDC (2013).

<sup>7</sup> Juliet Ibekaku (2008).

<sup>8</sup> Peter McGuire (2010).

récurrents et apparemment insurmontables. Leur ancienneté et leur magnitude semblent défier la capacité – et pourrait-on croire la volonté – de dirigeants successifs à les maîtriser complètement et les attaquer frontalement. La présente note d'information se concentrera cependant sur les coups portés à la gouvernance par le narcotrafic.

L'analyse livrée par cette note met en relief l'histoire et le contexte des défis de gouvernance auxquels font face les pays d'Afrique de l'Ouest. Elle explique comment les cartels de la drogue ont tiré parti de cet état de fait tout en contribuant à son aggravation. S'il est vrai que les pays de la région ne peuvent changer leur position géographique, ils sont cependant en mesure de modifier leur gouvernance dans le cadre de l'adoption d'une réponse plus large aux menaces du narcotrafic et du crime organisé. Ce faisant, ils doivent avoir à l'esprit que plus la consommation de drogue et son usage problématique se généralisent dans la société plus cette dernière s'habitue aux menaces et aux risques causés par le narcotrafic. De même, le temps qui passe joue en faveur de l'infiltration des structures politiques et sociales de leur pays par le crime organisé associé au narcotrafic. C'est pourquoi nous recommandons aux pays d'Afrique de l'Ouest de travailler ensemble ainsi qu'avec la société civile et le secteur privé pour faire face aux défis de gouvernance en relation avec le narcotrafic. Pour ce faire, ils ne pourront faire l'économie d'une approche bien plus cohérente et coordonnée intégrant la donne créée par l'extrême interconnexion des questions de gouvernance au sein de la sous-région. Ce n'est qu'à ce prix qu'un effet notable et rapide se fera sentir dans le combat contre les conséquences néfastes du narcotrafic sur la politique, l'économie et la société. Pareille approche doit aussi être étayée et accompagnée par la volonté de tous les pays de la sous-région de remédier à leurs déséquilibres structurels et à leurs problèmes conjoncturels. Ces derniers créent une importante exclusion et une marginalisation d'une partie de la population qui transforment les questions de gouvernance en un sujet beaucoup plus redoutable qu'il ne devrait l'être. Ces phénomènes contribuent à rendre l'Afrique de l'Ouest impuissante face à des narcotrafiquants (d'envergure nationale, régionale ou internationale) bénéficiant de l'appui de légions d'auxiliaires qui leur permettent de se déployer dans la région et de la prendre en otage.

## **2 Contexte historique et facteurs de la gouvernance dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest**

En Afrique de l'Ouest, l'histoire de la formation des institutions, de la constitution des Etats et de la mise en place de l'administration territoriale forme un échiquier. La comprendre permet une appréciation complète de certaines causes des défis que nous observons en matière de gouvernance. En effet, ce détour historique est un prérequis pour bien saisir les crises de long terme affectant la gouvernabilité et leur apporter une réponse pertinente. Deux remarques contrastées s'imposent. D'une part, l'histoire régionale est riche de formations politiques, d'institutions publiques, de mécanismes d'élaboration des règles de gouvernance et de mobilisation civique consensuelle en vigueur bien avant la colonisation<sup>9</sup>. La civilisation humaine a des racines profondes et anciennes en Afrique de l'Ouest. D'autre part, la région a vu cohabiter la dissolution des systèmes politiques existant et leur reconstitution sous de nouveaux cieux. Ces mutations résultaient de relations entre société et Etat se détériorant par intermittence et entraînant le déclin des institutions publiques. Elle résultait aussi de la mobilisation fréquente par les élites politiques du thème de l'identité pour triompher de leurs adversaires- en particulier lors des

---

<sup>9</sup> Une riche littérature historique existe sur le thème dont l'ouvrage de J. F. Ade-Ajayi et Michael Crowder (1971, 1974) est peut-être l'un des plus connus et des plus instructifs.

situations de contestation politique et de succession.<sup>10</sup> Avant que ne débute la colonisation européenne, les Etats et leurs institutions de la région connaissaient une triple dynamique voyant cohabiter la création et la consolidation, le déclin et la dissolution, et enfin la reconstitution et la recomposition.<sup>11</sup> En parallèle, les populations se déplaçaient et se métissaient, les territoires et leurs frontières étaient redéfinis par des Etats, qui s’opposaient par ailleurs au sujet du tracé de frontières, du contrôle de routes commerciales et de la collecte d’impôts. Ces derniers éléments achevaient de faire de l’Afrique de l’Ouest un espace dynamique du continent africain caractérisé par des mutations politiques constantes et un changement perpétuel.

Lancé dans la continuité de la conférence de Berlin de 1884-85, le projet colonial impliquait de redessiner la carte de l’Afrique de l’Ouest – comme celle du reste du continent. Ce tracé ignorait les dynamiques politiques de la sous-région. Il visait plutôt à satisfaire les revendications territoriales (parfois antagonistes) des puissances européennes. Sur le terrain, le découpage du continent décidé à Berlin se traduisit par le morcellement de l’Afrique au mépris de l’histoire, des ensembles culturels et des peuples. Ses actes arbitraires aboutirent à la séparation de proches et à leur répartition dans de nouveaux territoires politiques dirigés par des intérêts coloniaux différents - quand ils n’étaient pas concurrents. Les implications du découpage de l’Afrique sur sa gouvernance opposent les spécialistes depuis de nombreuses années. Bien que leurs débats soient forts instructifs, la présente note ne vise pas à rendre compte de leurs détails. Notre argumentation retiendra cependant la relation existant entre le découpage colonial et certains défis de gouvernance. Nous songeons ici aux défis rencontrés par les Etats nouvellement indépendants en matière de formation des identités et des sentiments d’appartenance de leurs populations. On évoquera également la difficile constitution de nations et d’Etats dans un contexte caractérisé par des controverses entourant la définition de l’autochtonie et de la citoyenneté ainsi que des contestations relatives à l’autorité et la légitimité des institutions étatiques en présence. Ces défis existaient pendant la colonisation; ils précipitèrent sa fin quand le nationalisme naissant sut en tirer parti. Toutefois, après les indépendances, ils demeurèrent des questions politiques de première importance dont la gestion était cruciale pour garantir stabilité, inclusion, participation, cohésion, unité et progrès.<sup>12</sup>

A l’avènement des indépendances, le principal défi était de rompre avec la fragmentation née à Berlin et entretenue par la colonisation. On tenta donc de construire des Etats-nations et de susciter l’émergence de citoyens. La tâche fut rendue particulièrement ardue par le caractère multi-ethnique de la plupart des Etats postcoloniaux. Il fallut aussi compter avec l’héritage de la politique du « diviser pour régner » mise en place par la colonisation qui sema les graines de l’antagonisme mutuel et de la suspicion entre plus d’une formation politique de l’Afrique de l’Ouest.<sup>13</sup> Assez rapidement, ces divisions ouvrirent la voie à la violence politique et l’instabilité qui étaient les conséquences de leur existence intrinsèque comme des dysfonctionnements et de l’indiscipline qu’elles occasionnaient. Cette situation précipita la fin du pluripartisme politique en vigueur juste après les indépendances. S’ensuivirent l’apparition de régimes militaires, l’introduction de partis uniques dans la majeure partie de l’Afrique de l’Ouest ainsi que l’érosion du contrat social ayant présidé à l’accession aux indépendances.<sup>14</sup> Du début des années 1960 (en commençant par le Togo dans la première partie de cette décennie) jusqu’à la seconde moitié des années 1990 (avec la surprise que représenta le coup d’Etat en Côte d’Ivoire), à l’exception d’un seul,

---

<sup>10</sup> Se reporter à Adu Boahen (1996) pour des exemples d’ascension et de chute d’importants systèmes étatiques dans l’ancienne Afrique de l’Ouest.

<sup>11</sup> Adu Boahen (1966), J.F. Ade Ajayi et Michael Crowder (1971), G.T. Stride et C. Ifeka, (1971), Derek Wilson (1976), Michael Crowder (1977), F.K. Buah (1986), Basil Davidson (1998).

<sup>12</sup> Anthony Asiwaju (1985), Paul Nugent et Anthony Asiwaju (1996), Paul Nugent (2004).

<sup>13</sup> Richard Morrock (1973).

<sup>14</sup> Adebayo Olukoshi (2001), Godfrey Mwakikagile (2001), Issaka K. Souare (2006).

tous les pays de la région connurent des régimes militaires de durée et d'intensité variables Certains connurent plusieurs prises de pouvoir par l'armée - le Mali étant le dernier pays en date. À ce jour, le Sénégal est le seul pays d'Afrique de l'Ouest à avoir ignoré toute forme de pouvoir militaire. Dans plusieurs pays, les régimes politiques à parti unique autoritaire devinrent *de facto* des diarchies civilo-militaires largement dominées par l'armée - dont la force garantissait la pérennité des alliances. Les régimes militaires ne furent cependant pas épargnés par le factionnalisme politico-militaire, l'instabilité et la violence qui, lorsqu'ils se combinèrent avec d'autres facteurs, aboutirent à des guerres civiles et de violents conflits.<sup>15</sup>

Avec le temps, une importante partie de l'Afrique de l'Ouest fut le théâtre de guerres s'accompagnant de trafics d'armes, d'êtres humains et de drogues. Soutenue par une conjonction d'intérêts locaux et internationaux, cette situation permettait souvent aux drogues illicites d'entretenir des conflits dont les origines se trouvaient dans une combinaison de facteurs structurels et subjectifs.<sup>16</sup> Il est intéressant de noter que la gouvernance postcoloniale s'exerçait de façon fragmentée dans la sous-région. Elle était guidée par les principes du non interférence et du respect rigoureux de la souveraineté territoriale et juridique. Ce faisant, elle renforçait la logique du découpage colonial en empêchant la recherche de politiques transfrontalières coordonnées entre pays nouvellement indépendants. Chaque pays chercha à traiter ces défis de gouvernance sans concertation avec ses voisins et sans tenir compte de la nature imbriquée des problèmes auxquels il faisait face. Ces décisions ignoraient pourtant le contexte historico-culturel commun liant les formations politiques ouest africaines les unes aux autres. Cette approche demeura en dépit de la création de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 1975. Bien que son objectif initial fût économique, les guerres civiles successives au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée Bissau contraignirent la CEDEAO à gérer des conflits.<sup>17</sup> Ceci étant dit, on prit cependant grand soin d'éviter de se pencher sur les causes politiques de ces conflits – au nombre desquels figuraient des défaillances en matière de gouvernance.

Les régimes militaires, les régimes à partis uniques ou les formations politiques empruntant aux deux régimes précédents ont marqué de façon indélébile la gouvernance de nombreux pays de l'Afrique de l'Ouest. Leurs effets sur la gouvernance ont fait l'objet d'études approfondies qui, si elles n'ont pas opté pour une approche régionale, ont cependant porté sur chacun des pays concernés. La militarisation de la politique et de la société sont à l'origine d'exclusions et de dysfonctionnements encore prégnants dans la sous-région. L'hyper centralisation et la concentration du pouvoir, l'érosion des relations entre Etat et société, la mauvaise gestion de la diversité ethno-régionale et du pluralisme, le mépris pour l'Etat de droit et la consécration du « gouvernement par décret », la réduction de l'espace public accompagnée de l'affaiblissement des médias ne sont pas les moindres des conséquences de pareille mutation. On compte au nombre des autres conséquences la dégradation des fonctions de l'Etat non liées au pouvoir exécutif (notamment les pouvoirs législatif et judiciaire), la subordination (quand il ne s'agit pas de l'interdiction) de tout mouvement social indépendant ainsi que la suspension des constitutions, pour ne citer que quelques exemples. Ces problèmes de gouvernance constituèrent une partie du legs des régimes militaires aux gouvernements élus à partir du début des années 1990- dans le cadre de la restauration progressive du pluralisme électoral en Afrique de l'Ouest. Ils forment des défis auxquels la majeure partie des nouvelles démocraties de la sous-région font face avec un degré de réussite variable et tout en s'efforçant d'établir un nouvel équilibre dans la gouvernance.<sup>18</sup>

---

<sup>15</sup> Issaka K. Souare (2006).

<sup>16</sup> Adebayo Olukoshi (1998, 2001), *West Africa Insight* (2012), Fondation Kofi Annan (2012).

<sup>17</sup> Voir Adekeye Adebajo (2002).

<sup>18</sup> Adebayo Olukoshi (1998, 2001); Issaka K. Souare (2006).

### 3 L'émergence de la sous-région Ouest africaine dans le trafic international de drogue

Une fois muni de la compréhension des grandes lignes de l'évolution de la gouvernance ouest africaine, on peut comprendre les éléments structurels fondamentaux ayant facilité la pénétration de la sous-région par les cartels et les réseaux internationaux de la drogue. En raison d'une répression efficace dans d'autres régions du monde (comme l'Amérique), leur survie dépend de leur capacité permanente à diversifier leurs approches et leurs débouchés. Pour poursuivre notre analyse, il faut inclure les conséquences sociales et politiques des difficultés économiques (de la crise de la dette). En Afrique de l'Ouest, à partir des années 1980, les politiques d'austérité, puis l'adoption généralisée de politiques déflationnistes et de programmes d'ajustement structurel du FMI et de la Banque Mondiale réduisirent de façon drastique les moyens de subsistance et le bien être des individus et des foyers. Cette situation fournit un environnement social favorable à l'entrée en scène des réseaux criminels et de trafiquants de drogue.<sup>19</sup> Les diverses politiques de stabilisation et d'ajustement<sup>20</sup> mises en œuvre par les gouvernements ajoutèrent à la croissance exponentielle du chômage la réduction des opportunités socio-économiques. Ces réponses gouvernementales aboutirent également à la réduction des ressources disponibles pour investir dans les secteurs productifs (tels que l'agriculture et l'industrie), à la paupérisation des foyers vulnérables et à l'accroissement des inégalités.<sup>21</sup>

En raison de leur statut de fonctionnaires, les responsables du secteur public disposaient d'une autorité et d'une influence considérables. Ils furent toutefois sévèrement affectés par la réduction de leurs salaires et furent confrontés à l'érosion graduelle de leurs revenus réels. Ils durent travailler dans un contexte de croissance de la pauvreté et des inégalités aggravées au fur et à mesure de la réduction des classes moyennes employées par le secteur public et de la chute des dépenses sociales de l'Etat. Les conséquences de cette crise furent nombreuses, et l'affaiblissement des institutions publiques ne fut pas la moindre d'entre elles. Ce dernier phénomène fut aggravé par la perte de capital humain qui affligea le secteur public et toute la société (fuite des cerveaux). Les institutions publiques et leurs gestionnaires devinrent des proies faciles pour toute entité souhaitant tirer parti d'un contexte de disette sociale généralisée rendant les individus enclins au désespoir.<sup>22</sup> La coïncidence de cette crise sans précédent avec les conditions structurelles décrites plus haut a constitué un terreau fertile pour un important déploiement des cartels de drogue en Afrique de l'Ouest. Cette incursion s'est traduite par le recrutement de « facilitateurs » au sein des gouvernements, en particulier dans le secteur de la sécurité. Elle a également recruté dans d'autres catégories de la société, en privilégiant les jeunes qui avaient cessé d'étudier. Une armée de personnes sans emplois ou sous employées se laissa facilement appâter par la promesse de profits rapides et extraordinaires en devenant les mules de réseaux et groupes de narcotrafiquants régionaux et internationaux. Enfin, certains puissants réseaux des pays de la région s'allièrent avec les barons de la drogue afin de consolider leurs positions.<sup>23</sup>

En effet, la conjoncture socioéconomique des années 1980 et 1990 concordait avec des conditions (notamment structurelles) rendant les pays vulnérables à la pénétration de cartels de la drogue

---

<sup>19</sup> Adebayo Olukoshi, F. Aribisala et R.O. Olaniyan (1994).

<sup>20</sup> On citera par exemple l'imposition de gel des salaires et des recrutements, les licenciements massifs de fonctionnaires (déflatés) en raison de l'insolvabilité de l'Etat et de déficits budgétaires, les dévaluations consécutives suivies de poussées inflationnistes, la libéralisation des prix, des taux d'intérêts et des taux de change, la fin des subventions et l'imposition de mécanismes de redressement des prix et de mesures de partage des prix, etc.

<sup>21</sup> Adebayo Olukoshi, F. Aribisala et R.O. Olaniyan (1994); Adebayo Olukoshi (1998); *West Africa Insight* (2011).

<sup>22</sup> Adebayo Olukoshi (1998).

<sup>23</sup> Abdullahi Shehu (2009), ONUDC (2009), Aning (2010).

internationaux. Bien dotées et aguerries, ces organisations disposaient d'un savoir-faire de la capture d'institutions et de systèmes pour parvenir à leurs fins acquis dans d'autres régions du monde.<sup>24</sup>

L'Afrique de l'Ouest était une proie facile à plus d'un titre. Tout d'abord, après les indépendances, son développement a consisté pour l'essentiel en la croissance des inégalités entre une écrasante majorité de travailleurs pauvres et une minorité riche disposant d'un pouvoir d'achat et d'habitudes de consommation conformes aux standards internationaux.<sup>25</sup> De plus, la réduction des opportunités d'ascension sociale rapide a provoqué la généralisation de la stagnation des perspectives de carrières d'un nombre croissant de personnes, en particulier des jeunes. Le secteur public abritait la majeure partie des emplois en dehors de ceux offerts par l'agriculture rurale menée par de petits exploitants. Or le secteur public était déjà saturé bien avant que la crise économique ne se manifeste au début des années 1980. Dans la majeure partie des pays, le secteur privé était beaucoup trop petit pour offrir des emplois en grand nombre et satisfaire les ambitions d'ascension sociale.

De surcroît, après les indépendances, le développement socio-économique a coïncidé avec l'exode rural. Cependant, ces migrations ne s'accompagnaient pas d'un développement industriel en mesure d'absorber les cohortes de nouveaux citadins en leur offrant des emplois rémunérés. Avec le temps, l'urbanisation de l'Afrique de l'Ouest s'est faite sans planification et a abouti à la constitution de bidonvilles qui ont aussi abrité une criminalité organisée multiforme. Cette dernière a pris en charge le recrutement d'agents pour les mettre à la disposition du narcotrafic local et international.<sup>26</sup> L'urbanisation spontanée a également nourri un processus de généralisation de l'économie informelle. Plus tard, cette tendance eut des ramifications dans la politique et la gouvernance quand elle se greffa sur les modes de sociabilité et d'interactions entre les membres influents des élites.<sup>27</sup>

De nos jours, la généralisation de l'économie informelle en Afrique de l'Ouest a peut-être pris des dimensions importantes. Elle est cependant la fille d'une pratique fort ancienne qui - pour ne citer que l'exemple le plus fameux - liait la sous-région au Maghreb et, par son intermédiaire, à l'Europe par les routes, les réseaux et le savoir-faire commercial associés au commerce transsaharien. L'expression contemporaine du secteur informel se trouve dans la multitude de petits commerçants et d'artisans opérant dans les villes et les banlieues d'Afrique de l'Ouest. On l'observe également parmi le nombre croissant de commerçants internationaux opérant au sein de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'en direction de l'Europe, l'Amérique, le Moyen Orient et l'Asie à la recherche d'opportunités d'affaires. Cette tendance n'est possible qu'en raison de la porosité des frontières et de l'adresse des contrebandiers à se jouer d'elles, de la dextérité des commerçants ainsi que de la présence à chaque étape principale du commerce d'un réseau d'acteurs transnationaux garantissant le bon déroulement des affaires.<sup>28</sup>

La généralisation de l'économie informelle et le commerce informel ont tiré parti du fonctionnement efficace de réseaux de diverses natures. Ces réseaux fixent les conditions d'accès au marché, livrent des « licences d'exploitation » et se répartissent des secteurs et des zones. Par ailleurs, ceux qui rencontrent le plus de succès sont soutenus par des structures organisationnelles élaborées quoiqu'informelles et relativement flexibles révélant plusieurs niveaux hiérarchiques. C'est en négociant leurs relations avec les institutions formelles de l'Etat que ces réseaux peuvent offrir diverses mesures incitatives ayant joué

---

<sup>24</sup> O'Reagan (2010), Ibekaku (2008).

<sup>25</sup> A titre d'exemple, la lecture du rapport de développement humain et du classement de la publication annuelle du PNUD révèle que les pays d'Afrique de l'Ouest sont parmi ceux qui constituent le quartile le plus pauvre pour tous les indicateurs mesurant la performance socio-économique.

<sup>26</sup> UNOWA (2007), Robert Muggah et Alvazzi del Frate (2007).

<sup>27</sup> Olukoshi (1998; 2001), UNOWA (2007).

<sup>28</sup> Nugent (2004), Olukoshi (2001).



un rôle important dans leur survie et leur endurance. En outre, les transactions de ces réseaux commerciaux ont permis les progrès de la monétarisation de l'économie et l'existence d'un marché parallèle de conversion des devises aux niveaux national et international. Avec le temps, les conditions cadres du secteur informel - permettant des opérations de nature non criminelles - se sont révélées précieuses pour le trafic de drogue.<sup>29</sup>

En partie exacerbée par la chute des bas salaires des fonctionnaires, la croissance de la corruption dans le secteur public accéléra les pratiques informelles au sein des institutions de l'Etat. Ceci eut pour effet de rendre plus aisée leur pénétration et leur prise en otage par des intérêts capables de proposer des offres alléchantes en échange de « bons offices ». Les membres des forces de sécurité – en particulier ceux exerçant des tâches de police, d'inspection et de maintien de l'ordre – étaient les fonctionnaires les plus exposés à la pression constante des promoteurs organisés du secteur informel. De ce fait, il devint difficile de respecter de façon cohérente et permanente l'intégrité des règles, des institutions et de leurs procédures. Petit à petit, les compromis établis entre officiels et acteurs informels à la recherche de « raccourcis » ressemblèrent de plus en plus à des compromissions signant la reddition d'institutions et de politiques qui se mirent à fonctionner selon une logique informelle.<sup>30</sup>

D'un point de vue formel et juridique, les frontières héritées de la colonisation ont pu séparer et diviser les populations d'Afrique de l'Ouest. Cet état de fait affecta nombre d'entre elles ayant une longue histoire commune les rassemblant au sein d'aires ethniques, culturelles et religieuses. Ce sont précisément ces liens historiques faits d'affinités ethniques et culturelles qui ont rendu les démarcations physiques entre les pays de la région si difficiles à faire respecter et à surveiller. A tel point que le crédit porté aux frontières dépassa légèrement celui que l'on attribue à des barrières artificielles mais sans pour autant qu'il génère une attention particulière de la part de populations riveraines vaquant à leurs activités quotidiennes sans y prendre garde. Depuis les indépendances, les gouvernements ont été préoccupés par l'incapacité de la police à couvrir l'étendue du territoire national et à assumer toutes ses fonctions. Cet état de fait n'a pas réduit la porosité des frontières. Cette situation se fait tout particulièrement sentir aux frontières aériennes et maritimes qui la plupart du temps, en raison du manque de ressources, de compétences et de moyens, ne sont pas surveillées de façon. Par conséquent, divers réseaux illégaux aux activités illicites<sup>31</sup> sont capables de s'organiser et d'opérer relativement facilement à travers les frontières des pays de la sous-région. Ils sont à l'origine du transport de marchandises ou du transfert de fonds, de la traite d'êtres humains ainsi que du commerce illicite de matières premières. Toutes ces activités peuvent échapper à tout contrôle ou se faire en achetant le silence ou l'accord des responsables de l'Etat. Historiquement, la contrebande transfrontalière a été l'un des plus grands défis auquel ont été confrontés les dirigeants d'Afrique de l'Ouest. Ce défi demeure en dépit de plusieurs engagements pris pour réduire sa nuisance et y mettre un terme.<sup>32</sup>

## 4 Trafic de drogue et gouvernance

L'attention des décideurs et du grand public s'est portée sur le narcotraffic au cours des années 1980. Depuis, de nombreux débats se sont tenus en Afrique de l'Ouest pour traiter de ses conséquences sur la

---

<sup>29</sup> Pour un aperçu détaillé de la constitution et du fonctionnement des réseaux commerciaux informels en Afrique de l'Ouest, se reporter à Kate Meagher (2010).

<sup>30</sup> Un débat de longue date a tourné autour de l'interprétation de ce phénomène. Certains y voient une logique néo patrimoniale controversée et contestée supposée être consubstantielle au fonctionnement de la politique et de l'économie en Afrique de l'Ouest et qui aurait atteint son comble avec l'émergence d'Etats "faillis", etc.

<sup>31</sup> Alors que les réseaux illégaux sont clairement impliqués dans des activités contrevenant d'une façon ou d'une autre aux lois, les réseaux menant des activités illicites n'ont pas nécessairement des activités en contravention avec la loi proprement dite. Leurs opérations suscitent cependant malaise et préoccupation, en particulier lorsqu'elles tirent parti de vides juridiques.

<sup>32</sup> Anthony Asiwaju (1985), Paul Nugent et Anthony Asiwaju (1996), Paul Nugent (2004).

politique, l'économie et la société. Le nombre croissant d'arrestations d'Africains de l'Ouest pour des chefs d'accusation en relation avec la drogue dans la région et à travers le monde ainsi que les prises de drogue de plus en plus nombreuses impliquant des trafiquants issus de la sous-région furent les éléments qui révélèrent au grand nombre l'étendue du problème. Ce phénomène n'a épargné aucun continent. En effet le nombre croissant d'Africains de l'Ouest servant de mules aux barons de leur région ou d'ailleurs a donné lieu à des arrestations en Asie, en Europe, en Amérique du Nord, dans le Moyen Orient et même en Amérique latine.<sup>33</sup> Des preuves plus récentes révèlent également la constitution d'un marché de la drogue de plus en plus important en Afrique de l'Ouest. Aujourd'hui, tout semble indiquer que la région produit des drogues, abrite leur redistribution et devient progressivement consommatrice de drogues. L'aisance et la rapidité relatives avec lesquelles les cartels de la drogue ont pu prendre pied en Afrique de l'Ouest s'expliquent par le concours fourni par la gouvernance, les conditions socioéconomiques et l'instabilité politique chronique. Une fois établies dans la sous-région, la présence et les activités des cartels de drogue eurent des implications sur la gouvernance riches de conséquence.<sup>34</sup>

En Afrique de l'Ouest comme partout ailleurs, analyser les implications du narcotrafic sur la gouvernance est avant tout une épineuse affaire de méthode. Les difficultés tournent essentiellement autour du type et de la qualité des preuves disponibles pour mener à bien une évaluation quantitative ainsi qu'une mesure pertinente du problème et de son impact. Précisément en raison de la nature illégale du trafic de drogue et du secret qui l'entoure, la plupart des preuves produites ne peuvent être que partielles, et comprennent souvent un mélange d'information publique ou publiée, d'information classifiée émanant de services secrets et des meilleures suppositions et extrapolations que permettent les situations étudiées. De même, des questions de causalité se posent: il n'est pas toujours possible de dissocier et d'identifier la responsabilité exacte du narcotrafic dans les défis que rencontre la gouvernance en Afrique de l'Ouest étant donné les autres facteurs en présence ayant eu un impact sur l'administration des affaires publiques de la sous-région et s'influençant réciproquement. Tout en gardant ceci à l'esprit, des chercheurs ont tenté d'extrapoler les conséquences du trafic de drogue international sur l'économie, la politique et la société de l'Afrique de l'Ouest en recourant pour l'essentiel à l'investigation des relations existantes ou vraisemblables.

La combinaison des preuves existantes avec les principales caractéristiques des prises et arrestations, l'analyse des volumes expédiés connus et la connaissance offerte par ces données permettent de déduire que, selon toute vraisemblance, les problèmes de gouvernance ont presque toujours débuté avec quelques individus au sein d'institutions publiques ou sociales incontournables pour la réussite du trafic. Ces problèmes peuvent rapidement couvrir tout l'appareil étatique. Ils prennent le dessus sur ce dernier et le soumettent aux logiques du narcotrafic et de la concurrence entre cartels de la drogue. A terme, la société est anéantie par la logique du commerce de la drogue. Il convient de souligner le fait que l'impact du narcotrafic sur la gouvernance évolue souvent selon un continuum. Il débute par des poches de l'administration publique telles que la police, les douanes et les services d'immigration qu'ils modifient si discrètement que seuls les observateurs les plus avertis peuvent le remarquer. Si ces changements mineurs ne sont pas détectés et traités à temps, ils peuvent gangrener l'appareil politique jusqu'à atteindre le sommet de l'Etat et de son système sécuritaire. Parfois, le secteur de la sécurité a

---

<sup>33</sup> C'est aussi à cette période que l'on commença à compter parmi les personnes arrêtées ou détenues certains officiels de haut niveau impliqués dans le narcotrafic ou suspectés de complicité avec les trafiquants de drogue.

<sup>34</sup> Kwesi Aning (2007), Shehu Abdullahi (2009), Peter McGuire (2010), David E. Brown (2013).

présidé à l'avènement et à la chute de gouvernements, de politiciens et d'officiels de la sécurité. Dans certains cas, certains acteurs de la société ont joué par procuration le rôle qu'il leur a soufflé.<sup>35</sup>

Afin d'obtenir quelque succès que ce soit pour endiguer, faire reculer et/ou mettre un terme à la présence et l'influence du narco trafic sur la gouvernance, il convient de disposer de prérequis tels que: des institutions solides; le fonctionnement normal des structures de reddition de compte et de contre-pouvoir au sein du système étatique; l'efficacité de la collecte du renseignement; la présence, la capacité de déploiement et le professionnalisme des autorités policières; la capacité, l'efficacité et l'intégrité du système judiciaire; la présence des compétences techniques et des ressources technologiques permettant aux gouvernements d'aller aussi vite que les cartels de drogue; l'efficacité de la réglementation du secteur financier et enfin, une infatigable volonté politique pour maintenir sous contrôle les trafiquants et leurs barons. Ces trente dernières années, ces prérequis ont eu tendance à faire défaut. Cette lacune s'est manifestée à différents degrés et à des moments variés, elle a également eu des durées variables. Toutefois, au fur et à mesure de la détérioration des principales institutions et des processus de gouvernance, les réseaux et groupes impliqués dans le narcotrafic ont réussi à consolider leur ancrage et à étendre leurs tentacules jusqu'à s'allier avec l'élite politico-militaire locale. Ce pacte leur a permis de prendre le contrôle de l'Etat et de transformer le pays concerné en un hub et un entrepôt stratégique pour la distribution internationale de drogue – c'est ce qui s'est passé en Guinée Bissau, pays ayant connu depuis un certain temps une situation caractérisée par la prolongation d'un conflit, l'instabilité chronique et la militarisation du régime.<sup>36</sup>

Les pays d'Afrique de l'Ouest ayant adopté des politiques disparates pour répondre à la production, au trafic et à la consommation de drogues, les opérations du narcotrafic en ont tenu compte pour se redéployer. Les narcotrafiquants s'adaptent aux pressions auxquelles ils sont confrontés, et tirent parti des failles et des opportunités qu'ils décèlent. Alors que la nature et la logique de leur activité permet aux cartels d'avoir une approche régionale flexible, rapide et agile pour bénéficier des opportunités et des failles, la riposte de la plupart des gouvernements est nationale. Ils sont essentiellement concentrés sur leurs territoires et accordent peu d'attention à la collaboration transfrontalière et à toute considération stratégique. Le fait que la majeure partie des gouvernements ait répondu au narcotrafic sous la pression d'acteurs extérieurs (ayant de surcroît utilisé l'argument des conditionnalités) n'a pas amélioré la qualité de la réponse du point de vue la gouvernance. Au fur et à mesure que les arrestations de trafiquants d'Afrique de l'Ouest augmentaient, certaines compagnies aériennes nationales furent menacées (notamment par les Etats-Unis) de perdre leur licence d'exploitation. Les gouvernements se virent contraints de réagir mais l'appropriation des politiques et lois résultant de la pression étrangère ne fut pas optimale. Ainsi alors que les dispositions législatives et institutionnelles étaient prises sur le papier et qu'elles semblaient bénéficier d'un soutien politique dans les discours officiels, on observait un déficit d'action résolue de la part du gouvernement ainsi qu'une mobilisation timide ou inexistante de la société contre la drogue.

La Guinée Bissau est peut être un exemple extrême de la quasi prise en otage d'un Etat par les cartels de la drogue. Cependant, en ce qui concerne les effets désastreux du narcotrafic sur la gouvernance, son expérience n'est pas complètement exceptionnelle : on observe à des degrés divers ces effets dans la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest où leur impact sur la gouvernance se traduit par :

- a) Le dévoiement des institutions publiques et l'affaiblissement de l'appareil étatique. Cette situation résulte de leur infiltration ou de leur subversion par des fonctionnaires véreux. Elle

---

<sup>35</sup> Shehu Abdullahi (2009), Kwesi Aning (2010), Peter McGuire (2010), Fondation Kofi Annan (2012).

<sup>36</sup> James Cockayne et Phil Williams (2009), Peter McGuire (2010), Vanda Felbab-Brown (2010), Fondation Kofi Annan (2012).

peut aussi être la conséquence de l'action conjointe d'un réseau d'acteurs exerçant des fonctions stratégiques au sein des institutions et structures concernées ou sur ces dernières. De ce point de vue, le trafic de drogue peut être le signe avant-coureur de formes nouvelles ou accrues de fragmentation et de fragilité de l'Etat et des institutions. Si la Guinée Bissau se distingue dans ce domaine, on peut également se référer à la situation du Mali où trafic de drogue, extrémisme religieux et choix politiques (malheureux) ont conduit en 2012 à l'effondrement d'un système ouvrant la voie à une crise qui perdure. Auparavant, la Sierra Leone et le Libéria ont connu des crises dont les ingrédients incluaient dissension politique, rébellion et trafic de drogue.<sup>37</sup>

- b) La corruption et la cooptation des officiels gouvernementaux et des responsables du secteur public. D'ordinaire, les narcotrafiquants rétribuent leurs « bons offices » par de fortes sommes ou des actions dans les profits du commerce criminel de la drogue. Ce faisant, l'abus de positions dirigeantes et l'abus de pouvoir deviennent systématiques et phagocytent le fonctionnement du gouvernement. Ainsi, le trafic de drogue et la corruption deviennent deux facettes du même phénomène. Les médias rendent compte de nombreux cas de corruption d'officiels des secteurs de la justice et de la sécurité dont les narcotrafiquants souhaitent obtenir le silence, le consentement et/ou la complicité à diverses étapes du trafic de drogue.<sup>38</sup> Par exemple au Nigéria, le directeur de l'agence fédérale du maintien de l'ordre M. Bello Lafajji et l'un de ses plus proches collaborateurs furent licenciés en 2005 par le Président Olusegun Obasanjo pour allégations de corruption et d'abus de fonctions.<sup>39</sup> Dans le même pays, entre 2005 et 2006, un cartel d'officiels chargés de la lutte contre la drogue aurait facilité la libération de près de 197 détenus en relation avec le narcotrafic.<sup>40</sup> Des cas de corruption d'officiels impliqués dans la lutte contre la drogue sont également rapportés dans plusieurs autres pays tels que le Ghana, la Guinée (Conakry), la Sierra Leone, et tout récemment la Gambie.<sup>41</sup>
- c) Le détournement (parfois total) des processus de prise de décision et d'exercice de la politique par les gouvernements et les Etats qui va de pair avec l'importance accrue des activités criminelles au sein d'institutions chargées de la conduite des affaires publiques. Ceci se manifeste par la façon dont les cartels mettent leur influence, leurs importants moyens financiers et leur organisation sophistiquée au service de leur « camouflage » en groupe d'intérêt privé. Grace à leurs agents, ils mettent la main sur les processus de prise de décision en finançant des hommes politiques soutenant leurs intérêts ou les protégeant. Au quotidien, ces personnes garantissent efficacement les intérêts du fonctionnement de l'économie criminelle. La pénétration réussie des partis politiques et des institutions de sécurité est l'exemple le plus parlant de cette prise en otage des hommes politiques par les cartels de la drogue. Dans ce domaine, la Guinée Bissau se distingue une fois de plus. Cependant on rapporte également des cas d'infiltration d'institutions au Mali et au Ghana - sans que les narcotrafiquants ne soient parvenus à les détourner.<sup>42</sup>
- d) Le dévoiement des systèmes judiciaires par la corruption de l'administration de la justice. Ceci affecte le continuum de l'exercice de la justice - les investigations, l'accusation, le jugement, la

---

<sup>37</sup> Africa Confidential (2013), Beatriz Mesa (2013), Afua Hirsch (2013), Adam Nositer (2013), Alex Holmgren (2013) et Travis Lupick (2013).

<sup>38</sup> Département d'Etat des Etats-Unis (2012), Juliet Ibekaku (2008).

<sup>39</sup> Vanguard Newspaper, Lagos, Nigéria, 17 juillet 2010.

<sup>40</sup> Sun Newspaper, Lagos, Nigeria, 3 juin 2009.

<sup>41</sup> Voir Kibaro News (Online), 26 mai 2013 et Freedom Newspaper (Online), 14 mars 2013.

<sup>42</sup> The Chronicle Newspaper, Accra, Ghana, 21 mai 2013; [www.Ghanaweb.com](http://www.Ghanaweb.com), 16 avril, 2013, Kwesi Aning (2007; 2010), Gernot Klantsching et Obi N.I. Ebbe, 1999.

condamnation et la détention. Il n'est pas rare que les agents du narcotrafic empêchent les investigations de la police en faisant « disparaître » les dossiers d'enquêtes et les témoins. Ils s'arrangent également pour que l'exercice de la justice soit entaché de vices ou que les juges décident d'interrompre les poursuites en prononçant arbitrairement un non-lieu. Un autre moyen consiste à se faire défendre par les meilleurs juristes qui réduisent toujours à néant les efforts des tribunaux empêchant ainsi toute possibilité de poursuite (couronnée de succès). Un autre artifice consiste à faire nommer des gardiens de prison complices qui facilitent l'évasion de condamnés pour des faits en rapport avec le trafic de drogue. A son tour, le dévoiement de la justice réduit la confiance que portent les citoyens dans la police, l'appareil judiciaire, les hommes de droit et le système carcéral.<sup>43</sup> Bien que la presse nigériane ait souvent fait état du dévoiement de la justice lors de jugements en relation avec la drogue, des cas similaires existent dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest.<sup>44</sup>

- e) L'affaiblissement des relations entre Etat et société et l'érosion de la citoyenneté. On entend par là que la relation réciproque entre gouvernants et gouvernés sur laquelle repose tout système politique est affectée. Ce divorce trouve son origine dans la préférence donnée par les officiels de l'Etat à la protection et la défense des avantages d'un groupe restreint d'intérêts privés imbriqués. Ce faisant, l'administration se détourne de la recherche du bien public et de la défense de l'intérêt général qui sont *a priori* sa raison d'être et sa finalité. C'est pourquoi le narcotrafic est hostile à toute institutionnalisation réussie d'une gouvernance reposant sur la démocratie et la reddition de compte comme modalités d'exercice du pouvoir. Au Ghana et au Nigéria, il n'est pas rare d'observer qu'une partie des revenus acquis par des barons de la drogue dans des entreprises illégales sert à l'achat d'une honorabilité sociale au moyen de l'acquisition de titres traditionnels ou de l'attribution de chefferies.<sup>45</sup>
- f) L'émergence et la persistance de situations de violence, d'insécurité généralisée, de rébellions et de conflits nourris par la factionnalisation des élites locales dont bénéficient les narcotrafiquants pour nouer des alliances lorsque disparaissent l'ordre et la loi. Les cartels financent certaines factions pour qu'elles s'approvisionnent en armes ou parfois leur livrent des armes avec de la drogue. Ils incitent les groupes rebelles à devenir fournisseurs de drogue en vue d'obtenir les fonds nécessaires pour le triomphe leur cause. Enfin, ils encouragent une culture de la violence qui affecte la société et se manifeste par l'organisation de meurtres et d'assassinats. La violence et l'instabilité bénéficient au narcotrafic. Ceci s'est vérifié dans tous les théâtres de conflit qu'a connus l'Afrique de l'Ouest ces vingt-cinq dernières années - au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée Bissau, en Côte d'Ivoire et au Mali.<sup>46</sup>
- g) La mise en échec de toute gouvernance économique effective en raison des conséquences néfastes du blanchiment de l'argent. Cette pratique met en péril l'intégrité des systèmes bancaires ainsi que la réalisation de la politique macro-économique des gouvernements. Elle se traduit également par l'inflation du coût des actifs (en particulier dans l'immobilier). Le blanchiment d'argent prend de court les intermédiaires financiers incontournables que sont les bureaux de change, les assurances et les institutions de transfert de fonds. Il se traduit également par des investissements dans les marchés boursiers, les obligations et des

---

<sup>43</sup> Département d'Etat des Etats-Unis (2012), Mark Shaw (2012), Kwesi Aning (2010), ONUDC (2009), *The Street Journal Magazine* (2008) sur [www.Nigeriabusinesscommunities.com](http://www.Nigeriabusinesscommunities.com).

<sup>44</sup> *The Street Journal Magazine* (2008).

<sup>45</sup> Kwesi Aning (2007; 2010).

<sup>46</sup> Mark Shaw (2012), Kwesi Aning (2007; 2010).

placements massifs dans des portefeuilles d'investissements à court terme, consistant parfois en l'acquisition d'institutions financières. Au cours des années 1980 et 1990, les politiques de libéralisation du secteur financier adoptées par les gouvernements d'Afrique de l'Ouest sous l'égide du FMI et de la Banque Mondiale ont, par inadvertance, facilité le blanchiment d'argent au moyen de l'infiltration du système bancaire et d'institutions d'intermédiation financière.<sup>47</sup> Du Cap Vert au Ghana, du Nigéria au Togo, quand les gouvernements finirent par réaliser l'ampleur du phénomène, des mesures furent adoptées pour y mettre terme.

- h) La désorganisation des processus électoraux et de la politique dans certains pays d'Afrique de l'Ouest. Le financement d'acteurs politiques et le déploiement de ressources financières et matérielles ont permis aux narcotrafiquants de prendre le contrôle de partis politiques en réduisant à néant l'influence du suffrage des citoyens. A partir des années 1990, quand les élections reprirent dans un contexte de multipartisme, les principaux acteurs politiques échangèrent des accusations de financement de campagnes et de partis politiques par l'argent de la drogue. Des barons de la drogue locaux ont également cherché à protéger leurs intérêts en jouant le rôle de « parrains » politiques. Ceci impliquait de financer toute la campagne de candidats pour leur permettre d'être élus. En retour, il s'assurait la loyauté de leurs « filleuls » par divers moyens de contrôle. Les barons de la drogue ont également tiré parti de leurs ressources pour recruter et rémunérer des bandits armés et des milices pour garantir que les électeurs choisissent le « bon » candidat et, une fois leurs candidats favorisés élus, pour conserver un moyen de pression sur ces derniers. Si l'on se fie à certaines anecdotes rapportées par des médias couvrant les liens entre drogue et politique, ces pratiques semblent avoir été courantes au Nigéria.<sup>48</sup> A l'approche des élections, le rôle joué par le narcotrafic et ses chefs a également été dénoncé par des hommes politiques d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest tels que le Ghana, la Sierra Leone et le Libéria.<sup>49</sup>
- i) L'exacerbation de la crise de légitimité dont pâtiennent les élites politiques et les systèmes de gouvernement de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest. Les citoyens se désintéressent de processus politiques dont ils estiment qu'ils servent les intérêts immédiats des puissants sans leur offrir de voix au chapitre. Ils trouvent également que les hommes politiques ne rendent pas compte de la mise en œuvre de leur mandat, ne s'engagent pas à défendre le bien public et à permettre la prospérité croissante du plus grand nombre. On compte donc parmi les principales conséquences du narcotrafic international sur la gouvernance le désintérêt généralisé pour la politique et un jeu politique de plus en plus nocif pour la politique.<sup>50</sup> Considéré jusqu'à récemment comme un exemple de démocratisation réussie, l'implosion du Mali en 2012 a révélé au grand jour l'ampleur des défis de légitimité rencontrés par les gouvernements d'Afrique de l'Ouest et à quel point les conséquences négatives du narcotrafic sur la gouvernance n'ont fait qu'exacerber une situation problématique.
- j) L'aggravation du phénomène de « gaspillage » d'une génération entière de jeunes d'Afrique de l'Ouest. Ceci concerne notamment les enfants soldats qui, dans les pires zones de combat, se sont retrouvés pourvus de drogue, de boissons alcoolisées et d'armes légères et ont intégré diverses factions armées contestant l'autorité et les réalisations de l'Etat central. On peut

---

<sup>47</sup> Kwesi Aning (2010), Stephen Ellis (2009), IRIN News (2008).

<sup>48</sup> Voir les sites internet suivants [www.naijapoint.com](http://www.naijapoint.com), [www.nigerianbestforum.com](http://www.nigerianbestforum.com), [www.nairland.com](http://www.nairland.com), et consulter [www.allafrica.com](http://www.allafrica.com) qui reprend parfois les reportages et articles qu'ils ont publié sur le narcotrafic au Nigéria et ses déclinaisons en matière de financement, de politique et d'exercice du pouvoir.

<sup>49</sup> Kwesi Aning (2007; 2010), [www.Ghanaweb.com](http://www.Ghanaweb.com), 16 avril 2013.

<sup>50</sup> Mark Shaw (2012), Kwesi Aning (2007; 2010).

mettre au compte de l'impact et des conséquences du narcotrafic sur la région la croissance de la consommation de drogue et de la conduite addictive parmi la jeune génération de la région. Cette génération perdue n'a pas réduit la péjoration des inégalités intergénérationnelles mentionnées comme motifs de certains des coups d'Etat militaires qui eurent lieu à la fin des années 1970 et des guerres civiles que connurent certains pays lors de la décennie suivante. Le Libéria, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et la Guinée (Conakry) qui ont tous soufferts récemment de conflits de longue durée ont connu les pires expériences de « gaspillage » d'une génération de jeunes citoyens – en particulier nombre d'entre eux n'ayant pu se défaire de la consommation addictive de drogue constituent des mercenaires errants cherchant des clients lors des situations de conflits ou d'insécurité en Afrique de l'Ouest.<sup>51</sup>

Les conséquences négatives du narcotrafic sur la gouvernance en Afrique de l'Ouest posent de sérieux défis pour les citoyens et dirigeants qui veulent un meilleur futur pour leur région. Cette ambition requiert la prise en compte de certaines questions. De fait, il est plus difficile de procéder au renouveau et au renforcement de l'Etat en tant qu'acteur moteur du progrès socio-économique et politique. La grande majorité des gouvernements est presque permanemment occupée à colmater de nombreuses brèches. Ces dernières minent leur énergie et détournent leur attention à tel point que la capacité de l'Etat à assumer ses fonctions est continuellement mise en péril. En outre, il demeure impératif de renforcer les fondations du pluralisme électoral en établissant des passerelles avec l'obtention d'avantages socioéconomiques et l'émergence d'une nouvelle culture civique ainsi que d'une gouvernance renouvelée reposant sur l'équité et la justice. Cependant, bien que beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest aient connu une importante croissance économique depuis 2005, leurs gouvernements n'ont pu fournir à leurs populations les fruits de la démocratie qu'elles appellent de leurs vœux: la réduction du chômage et l'adoption par l'Etat de politiques sociales. C'est la raison pour laquelle rares sont les gouvernements ayant effectué des progrès significatifs en matière d'approfondissement de la gouvernance démocratique. De plus, l'impact et les conséquences du trafic de drogue ont rendu plus difficile la tâche pressante et non résolue d'améliorer la gouvernabilité des pays d'Afrique de l'Ouest. Comment pourrait-il en être autrement quand le narcotrafic contribue à l'environnement d'instabilité et d'insécurité qui obère les efforts nationaux et sous régionaux pour se développer et effectuer des réformes structurelles ?

## 5 Les réponses gouvernementales aux défis du narcotrafic

En dépit des conséquences défavorables du trafic de drogue sur la gouvernance en Afrique de l'Ouest et sans nier le caractère croissant et de plus en plus préoccupant du phénomène, il importe de souligner que tous les pays ou gouvernements de la sous-région n'ont pas été entièrement achetés par les trafiquants. De fait, quand le phénomène est devenu un sujet d'inquiétude publique dans la sous-région, la riposte des gouvernements et des parties prenantes concernées s'est organisée en dépit des problèmes politiques d'acceptation de l'ampleur du problème et d'appropriation des décisions prises pour le combattre. Cette riposte contribue aux efforts de reconstruction des politiques et des institutions publiques en cours - si l'on doit se fier aux discours officiels. Les gouvernements d'Afrique de l'Ouest ont fait l'objet de pressions émanant de groupes agissant pour des motivations différentes et qui étaient à la fois des acteurs extérieurs à la région ainsi que des acteurs ouest africains.

L'effet conjugué de ces pressions s'est progressivement traduit par des efforts plus systématiques et des réactions gouvernementales plus réfléchies contre le narcotrafic. Des initiatives ont également tenté de

---

<sup>51</sup> Finlay Young (2012), Amadu Sesay (2003).

garantir l'abandon des anciennes pratiques contraires aux droits de l'accusé (par exemple, les jugements expéditifs suivis d'exécutions avec peu ou pas de recours laissé aux accusés) au profit de procédures juridiques conformes avec la démocratisation en vigueur dans les pays de la région.<sup>52</sup>

Parmi les réponses apportées récemment par les gouvernements se trouvent :

- a) L'introduction de lois et/ou la mise au goût du jour de lois existantes pour la lutte contre le narcotrafic et la consommation de drogues afin de colmater les failles légales et administratives existantes, de doter les autorités judiciaires de meilleurs outils et de mettre à leur disposition des sanctions plus claires et plus sévères incluant la saisie de biens et des peines de prison de longue durée. Depuis les années 1990, ces changements ont eu lieu dans presque chacun des pays d'Afrique de l'Ouest.<sup>53</sup>
- b) La mise sur pied d'agences de lutte contre la drogue et de commissions nationales du contrôle des narcotiques disposant des pouvoirs requis en matière de renseignement, de police et de sécurité pour assumer un rôle de direction dans la lutte contre le trafic et la consommation de drogue. L'agence nigériane de lutte contre la drogue est un bon exemple en la matière, à l'instar des agences et des commissions de pays comme la Gambie, la Sierra Leone, le Libéria et le Ghana. En Afrique francophone, les ministères en charge des questions de sécurité ont également renforcé leurs unités de lutte contre les narcotiques afin de combattre le trafic.
- c) L'amélioration de la capacité des agents chargés de la répression du narcotrafic au moyen de formations spécialisées visant à accroître de façon significative leur habileté à détecter, surveiller, arrêter et poursuivre les trafiquants de drogue et les personnes en infraction avec les lois sur les stupéfiants. Ces dernières années, il n'est presque pas de pays de la sous-région qui n'ait bénéficié de programmes de formation et de renforcement des capacités financés soit par les gouvernements, soit par divers partenaires ou par l'action conjointe des bailleurs de fonds et des gouvernements.
- d) L'amélioration des conditions de travail, des avantages, de la sécurité des fonctions, de l'autonomie et de la protection des juges et des magistrats afin de réduire leur vulnérabilité aux tentatives de corruptions. Ces réformes ont été faites au Nigéria et au Ghana.
- e) L'amélioration des technologies permettant de détecter et d'appréhender aux frontières les trafiquants quels que soit leurs changements de stratégie pour faire passer la drogue en contrebande sans se faire repérer. Des pays comme le Nigéria, le Ghana, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Cap Vert ont bénéficié de pareilles technologies, parfois en recevant l'assistance technique des Etats-Unis ou d'autres importants partenaires.
- f) Le renforcement de la collecte de renseignements en divers endroits et d'opérations secrètes de filage comme un outil supplémentaire et efficace de la lutte contre le narcotrafic. Cette approche est l'une de celles choisies par le Nigéria au terme de la refonte de son arsenal législatif pour combattre la drogue. D'autres pays tels que le Ghana, la Sierra Leone et la Gambie se sont inspirés de cette approche.

---

<sup>52</sup> Kwesi Aning (2008), James Cockayne et Phil Williams (2009).

<sup>53</sup> Kwesi Aning (2008), Juliet Ibekaku (2008).



- g) La signature des conventions internationales et des statuts (adoptés sous l'égide des Nations Unies en 1961, 1971 et 1988) conçus pour renforcer les efforts internationaux contre la drogue et la traduction de leurs dispositions en droit national. Tous les Etats d'Afrique de l'Ouest ont adhéré aux principales conventions et statuts internationaux, régionaux et sous régionaux concernant le narcotrafic.
- h) Le développement aux niveaux du continent africain et de la sous-région ouest africaine de cadres de référence et d'action pour répondre aux défis du trafic de drogue. Au sein de la CEDEAO, on relèvera la mise sur pied du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA).
- i) Le renforcement de la gouvernance économique en faisant adopter aux banques et autres intermédiaires financiers des règles et procédures strictes de gestion de comptes individuels et de comptes d'entreprises, d'acquisition d'actions boursières, de transactions en espèces et de transfert de fonds – impliquant de déclarer à la banque centrale et aux instances de régulation les montants et volumes concernés.
- j) L'introduction d'outils permettant la détection de mouvements de fonds inhabituels dans le système bancaire. L'organisation par les banques centrales de formations destinées aux employés des banques commerciales pour détecter et signaler les transactions illicites. Au Nigéria et au Ghana, ces efforts ont promu la dématérialisation des échanges pour décourager les transactions impliquant d'importants montants d'espèces qui sont difficiles à surveiller. Cette approche est l'une des composantes des campagnes contre le blanchiment d'argent menées dans des pays comme le Nigéria, le Ghana, le Cap Vert, la Sierra Leone et les Etats membres francophones de l'UEMOA.<sup>54</sup>
- k) L'habilitation des agences de lutte contre la corruption à collaborer avec les institutions de lutte contre la drogue pour surveiller et déterminer l'origine de la fortune de certains individus. Le Nigéria est l'un des pays ayant pris des mesures dans ce sens.
- l) L'amélioration de la coopération transfrontalière entre gouvernements dans la lutte contre le trafic de drogue et le blanchiment d'argent par le partage de renseignement. Cet effort se mène pour partie dans le cadre d'INTERPOL (instance de référence pour les initiatives impliquant la surveillance des frontières) et pour partie au sein de la CEDEAO.<sup>55</sup>

Si elles sont mise en œuvre et respectées à la lettre, les réformes législatives et institutionnelles introduites par les gouvernements suite au nombre croissant de problèmes créés par le narcotrafic ont le potentiel de contenir, à défaut de supprimer, les effets néfastes des activités des cartels de la drogue sur la gouvernance ouest africaine. Les mesures encourageantes sont le renforcement des moyens conférés aux agences de lutte contre la drogue, la plus grande exigence entourant les transactions bancaires, et l'amélioration des conditions de travail et de sécurité des juges. Il est également encourageant de savoir que la collecte de renseignement est plus systématique et que la surveillance des frontières est mise en conformité avec les standards contemporains – notamment au moyen du recours aux technologies de détection. La preuve du potentiel que recèle ces réformes se fait sentir dans

---

<sup>54</sup> Juliet Ibekaku (2008).

<sup>55</sup> Juliet Ibekaku (2008).

les nouvelles plus régulières dont rendent compte les médias : il y est fait état de victoires remportées contre les trafiquants de drogue en désorganisant leur chaîne d'approvisionnement et de distribution, en effectuant des prises de marchandises et des arrestations ainsi qu'en saisissant leurs biens. Le blanchiment d'argent par certaines banques et institutions financières demeure probablement un sujet sensible mais les narcotrafiquants ne peuvent plus opérer comme bon leur semble; ils rencontrent désormais des obstacles au nombre desquels se trouvent les simples procédures de contrôle et de vérification mises en place.<sup>56</sup>

L'étendue de l'efficacité des mesures prises a également dépendu de la volonté collective des membres du gouvernement - et en particulier des agences de sécurité - à faire de la lutte contre la drogue une priorité primordiale. Cette volonté s'est traduite par des décisions visant spécifiquement le narcotrafic ainsi que par des mesures corrigeant certains des facteurs structurels et conjoncturels favorisant l'idée selon laquelle le trafic de drogue est suffisamment rentable pour prendre le risque de s'exposer à purger de lourdes peines. C'est précisément parce que les cartels de drogue ont décelé que la volonté gouvernementale de plusieurs gouvernements a faibli ou a fait défaut qu'ils ont également riposté en infiltrant les responsables du monde du renseignement et de la répression du narcotrafic en leur proposant divers avantages. Les narcotrafiquants conservent un atout qui fait défaut aux gouvernements: la capacité de réflexion et d'action au niveau régional. Alors que les gouvernements continuent à concentrer leurs stratégies et leurs actions dans les limites de leurs frontières, les cartels disposent d'une stratégie internationale - déclinée au niveau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, ils peuvent être informés en permanence des lieux où leur capacité d'action est entamée afin de concentrer leurs activités là où existent, demeurent ou réapparaissent des failles. Il est donc établi que tout succès national remporté par un gouvernement dans la lutte contre la drogue doit aller de pair avec une coopération sous régionale et internationale accrue. En Afrique de l'Ouest où la libre circulation des personnes existe depuis les années 1970, il est devenu impératif de compléter cette coopération par une harmonisation accrue des lois et des standards juridiques, par la coordination entre polices chargées de la surveillance des mêmes frontières et enfin, par des efforts au niveau sous régional pour approfondir la collecte de renseignement, notamment au moyen de la création de centre de données. Si ce n'est pas le cas dans l'absolu, pour le narcotrafic, la gouvernance de l'Afrique de l'Ouest sera plus efficace où et quand elle sera vue comme un tout impliquant l'ensemble des Etats de la région.

## 6 Remarques conclusives

En Afrique de l'Ouest, les défis posés par le narcotrafic et les réseaux du crime organisé qui l'accompagnent exigent des investissements et une réponse à plusieurs niveaux. C'est à l'aune de cette riposte que l'on mesurera l'ampleur du problème et que l'on appréciera la nature d'interventions exigeant de mener le combat contre les cartels de drogue dans plusieurs domaines et avec différents acteurs. Dans un premier temps, il convient de promouvoir et de soutenir la collecte d'informations au moyen d'une recherche systématique et ciblée. Ceci devra se traduire par une harmonisation accrue et plus délibérée des résultats de la recherche ainsi que des politiques qui s'en inspirent. Les gouvernements devront aussi comprendre que la réponse aux problèmes causés par la drogue n'est pas la prérogative exclusive de l'Etat. Il convient plutôt de conjuguer leurs efforts avec ceux de la société civile et du secteur privé dans le cadre d'alliances intervenant dans plusieurs domaines. Il faut consentir d'importants efforts afin que la société civile se mobilise contre le trafic de drogue. Son concours permettra de disposer de relais solides et autonomes dans la société afin que la lutte contre la drogue

---

<sup>56</sup> Juliet Ibekaku (2008). Dans son rapport d'évaluation des menaces concernant l'Afrique de l'Ouest publié en février 2013, l'ONUDC (2013) estime à 18 tonnes le volume de cocaïne ayant transité par la région, ce qui représente un volume plancher par rapport au pic de 47 tonnes atteint en 2007.

reste une priorité, notamment en continuant à informer largement la population sur le danger que représente la drogue. A cet effet, les partenariats mis en place par gouvernements, mouvements sociaux, société civile et secteur privé pour accroître la prise de conscience des défis créés par le VIH/Sida pourraient servir d'exemple, à tout le moins pour indiquer que ces acteurs peuvent travailler ensemble et obtenir des résultats.

En outre, une plus grande attention devra être portée à la coopération par-delà les frontières pour harmoniser et coordonner les politiques et leur mise en œuvre afin de pouvoir tenir tête aux cartels de la drogue dans le domaine où ils continuent à jouir d'un avantage stratégique face aux Etats : la capacité à planifier, se déployer et agir à travers toute l'Afrique de l'Ouest. Enfin, une prise en compte accrue du fait que la gouvernance démocratique forme un tout ignorant les frontières doit conduire à mieux comprendre que les limites et le contenu des politiques publiques et de l'administration d'un pays se font sentir dans toute l'Afrique de l'Ouest. Aujourd'hui, ce constat est particulièrement crucial dans une sous-région qui doit faire simultanément face à une pauvreté chronique, à des situations prolongées de violence et à une instabilité répandue auxquelles il faut ajouter la nécessité de répondre aux défis du trafic de drogue et de la politisation aigüe de l'extrémisme religieux. Il va sans dire qu'avoir toute l'Afrique de l'Ouest à l'esprit aux stades de la conception des politiques et de leur mise en œuvre impliquera également que l'on se penche sur les déficits structurels et les situations d'exclusion que l'on observe dans les secteurs économiques et sociaux. Cette tâche est d'autant plus incontournable que ces failles sont autant de brèches dans lesquelles s'engouffrent les cartels de la drogue. À l'heure actuelle, le chômage massif des jeunes représente un fléau qui doit d'autant plus être pris en considération qu'il représente une source d'inquiétude de longue date dans toute l'Afrique de l'Ouest. Dans le même ordre d'idées, les gouvernements devront consentir plus d'efforts en faveur de politiques sociales permettant la réduction des inégalités et de l'exclusion. Par chance, la majeure partie des pays connaissent un cycle de croissance économique qui, s'il est bien géré, peut marquer le signe avant-coureur d'une transformation structurelle permettant aux Etats d'Afrique de l'Ouest de répondre aux critiques anciennes concernant leur gouvernance et de leur développement.

## 7 Bibliographie

J.F. Ade Ajayi and Michael Crowder, *History of West Africa: Vol. 1* (London: Longman, 1971).

J.F. Ade Ajayi and Michael Crowder, *History of West Africa: Vol. 2* (New York: Prentice Hall, 1974).

Adekeye Adebajo, *Liberia's Civil War: Nigeria, ECOMOG, and Regional Security in West Africa* (Boulder, Co: Lynne Rienner/International Peace Academy, 2002).

Kwesi Aning, "Are there Emerging West African Criminal Network? The Case of Ghana", *Global Crime*, Vol. 8, No. 3, August 2007.

Kwesi Aning, *Strategy Paper on Anti-Drug Trafficking Legislation in Anglophone West Africa*, Mimeo, Dakar, GIABA, 2008.

Kwesi Aning, *Understanding the Intersection of Drug, Politics, and Crime in West Africa: An Interpretative Analysis*, GCST Policy Series No. 6, April 2010.

Anthony Asiwaju (ed.), *Partitioned Africans: Ethnic Relations Across Africa's International Boundaries, 1884 – 1984* (London and Lagos: Charles Hurst and University of Lagos Press, 1985).

David E. Brown, *The Challenge of Drug Trafficking to democratic Governance and Human Security in West Africa* (USA: Strategic Studies Institute, 2013).

F.K. Buah, *A History of West Africa from AD 1000* (London: Macmillan, 1986).

James Cockayne and Phil Williams, *The Invisible Tide: Towards an International Strategy to Deal with Drug Trafficking through West Africa*, IPI Policy Papers, October 2009.

*Africa Confidential*, "Guinea Bissau: All at Sea Over Drugs", 10 May, 2013.

Michael Crowder, *West Africa: An Introduction to its History* (London: Longman, 1977).

Basil Davidson, *West Africa before the Colonial Era: A History to 1850* (London: Longman, 1998).

Stephen Ellis, "West Africa's International Drug Trade", *African Affairs*, 108 (431), 2009.

Vanda Felbab-Brown, *The West African Drug Trade in the Context of the Region's Illicit Economies and Poor Governance*, Mimeo, Arlington, VA, October 2010.

Kofi Annan Foundation, *The Impact of Organised Crime and Drug Trafficking on Governance, Development, and Security in West Africa*, Report of the Experts Meeting held in Dakar, Senegal, in April 2012.

Global Post, "West Africa Newest Market in Global Drug Trade", 24 June, 2011a.

Global Post, "Drug Cartels using Subs in West Africa", 21 June, 2011.

Afua Hirsch, "Cocaine Flows through Sahara as Al-Qaida Cashes on Lawlessness", *Guardian* (London), 02 May, 2013.

Alex Holmgren, *Drug Trafficking in West Africa*, Consultancy Africa Intelligence (CAI) Discussion Paper, May 2013.

IRIN, "West African Drug Seizures Tip of the Cocaine Iceberg", 29 October, 2008.

Juliet Ibekaku, "Current Issues in Illicit Networks and Challenges Related to the Combat of Corruption, Money Laundering and Terrorist Financing in West Africa", Mimeo, 2008.

Gernot Klantsching and Obi N.I. Ebbe, "The Political-Criminal Nexus: The Nigerian Case", *Trends in Organised Crime*, 4(3), 1999.

Travis Lupick, "Drug Trafficking Fuels Addiction in Sierra Leone", Aljazeera, 26 January, 2013.

Kate Meagher, *Identity Economics: Social Networks and the Informal Economy in Nigeria* (Suffolk, UK: James Currey, 2010).

Beatriz Mesa, "Mali Jihadists Mix Religion and Drugs", *Al-Monitor*, 07 May, 2013.

Peter McGuire, *Narcotics Trafficking in West Africa: A Governance Challenge*, Boston University Pardee Papers, March 2010.

Ghanaweb.com, "Newsreport: Drug Trade Builds Political; Parties...", 16 April, 2013.

Godfrey Mwakikagile, *Military Coups in West Africa since the Sixties* (New York: Nova Science Publishers Inc., 2001).

Richard Morrock, "Heritage of Strife: The Effects of Colonialist "Divide and Rule" Upon the Colonized Peoples", *Science and Society*, Vol. 37, No. 2, Summer 1973, pp. 129 – 151.

Robert Muggah and Alvazzi del Frate, *More Slums Equals More Violence: Reviewing Armed Violence and Urbanization in Africa*, Mimeo, UNDP, Nairobi, 2007.

Adam Nossiter, "U.S. String that Snared African Ex-Admiral Shines Light on Drug Trade", *New York Times*, 15 April, 2013.

Paul Nugent and Anthony Asiwaju, *African Boundaries: Barriers, Conduits and Opportunities* (London: Pinter, 1996).

Paul Nugent, *Smugglers, Secessionists and Loyal Citizens: The Lie of the Borderland since 1914* (Oxford: James Currey, 2004).

Adebayo Olukoshi, F. Aribisala, and R.O. Olaniyan, *Structural Adjustment in West Africa* (Lagos: NIIA and Pumark, 1994).

Adebayo Olukoshi, *The Elusive Prince of Denmark: Structural Adjustmenmt and the Crisis of Governance in Africa* (Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet, 1998).

Adebayo Olukoshi, *West Africa's Political Economy in the Next Millennium, Retrospect and Prospect*, CODESRIA Monograph Series, No. 2, 2001.

David O'Reagan, *Cocaine and Instability in Africa: Lessons from Latin America and the Caribbean*, Africa Security Brief No. 5, July 2010, African Centre for Strategic Studies, Washington, DC, USA.

Amado Philip de Andres, *West Africa under Attack: Drugs, Organized Crime and Terrorism as the New Threats to Global Security*, UNISCI Discussion Papers, January 2008.

Amado Phillips de Andres, *Organised Crime, Drug Trafficking, Terrorism: The New Achilles Heel of West Africa*, Mimeo, UNODC, Dakar, Senegal, 2008.

Mark Shaw, *Leadership Required: Drug Trafficking and the Crisis of Statehood in West Africa*, ISS Policy Paper No. 37, October 2012.

Marina Reyskens, "Drug Economy (?): Africa and the International Illegal Trade" (Mimeo), March 2012.

Abdullahi Shehu, *Drug Trafficking and its Impact on West Africa*, Mimeo, NEPAD/APRM/ECOWAS Parliament, July 2009.

Amadu Sesay (ed.), *Civil Wars, Child Soldiers and Post-Conflict Peace Building in West Africa* (Ibadan: College Press Publishers, 2003).

Rose Skelton, "West Africa from Transit to Production of Illicit Drugs", *The Africa Report*, 16 May, 2013.

Issaka K. Souare, *Civil Wars and Coups d'Etat in West Africa: An Attempt to Understand the Roots and Prescribe Possible Solutions* (Lanham, NS: University Press of America, 2006).

*Sun* Newspaper, Lagos, Nigeria, "The Jail Evasion Scandal in NDLEA", 3 June, 2009.

U.S. Department of State, *International Narcotics Control Strategy Report Vol. 1: Drug and Chemical Control* (Washington, DC: Department of State, 2012).

UNODC, *Drug Trafficking as a Security Threat in West Africa* (UNODC: Vienna, 2008).

UNODC, *Transnational Trafficking and the Rule of Law in West Africa: A Threat Assessment* (UNODC: Vienna, 2009).

UNODC, *West Africa: 2012 ATS Situation Report* (UNODC: Vienna, 2012a).

UNODC, *World Drug Report 2012* (UNODC: Vienna, 2012b)

UNODC, *Transnational Organized Crime in West Africa: A Threat Assessment* (Vienna: UNODC, 2013).

UNOWA, *Urbanization and Insecurity in West Africa: Population Movements, Mega Cities and Regional Stability*, UNOWA Issues Papers, October 2007.

*West Africa Insight*, Journal of the Centre for Democracy and Development, Abuja, Nigeria, September 2011.

*West Africa Insight*, Journal of the Centre for Democracy and Development, Abuja, Nigeria, December 2012

World Health Organization, *ATLAS on Substance Use 2010: Resources for the Prevention and Treatment of Substance Use Disorders* (Geneva: WHO, 2010).

Finlay Young, "Lost Boys: What Became of Liberia's Child Soldiers", *The Independent Newspaper* (UK), 14 April, 2012.